

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE 2006

DELIBERATION

OBJET : Subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire propose de verser au Centre Communal d'Action Sociale en 2007 une subvention d'équilibre de 1.035.000 €.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale » et après en avoir délibéré,

➤ Approuve cette proposition, par 23 voix Pour et 5 voix Contre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Premier Adjoint

Joseph FORES